**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 17 (1872)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

No 5. Lausanne, le 9 Mars 1872.

XVIIe Année.

Sommaire. — Des tranchées-abris ou fortifications volantes de campagne (Suite.) — La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des Etats voisins. Etude de géographie militaire, par le lieut.-colonel Aloïs Ritter von Haymab, officier d'état-major. — Bibliographie: Armee Zeitung, Organ für militærische Interessen. — Nouvelles et chronique.

## DES TRANCHÉES-ABRIS, OU FORTIFICATIONS VOLANTES DE CAMPAGNE.

(Suite.)

Notons, avant d'aller plus loin, les principales objections qui ont été faites contre l'emploi des tranchées-abris pendant la bataille.

1º L'emploi des tranchées-abris est contraire à la tactique moderne, laquelle demande une très-grande flexibilité et rapidité de mouvements.

Rép. La flexibilité est compatible avec l'emploi des tranchées-abris, qui ne doivent pas empêcher les troupes de se mouvoir. Les tranchées-abris ne gênent pas davantage la rapidité d'une manœuvre. Il est vrai qu'un mouvement accéléré continu est incompatible avec leur emploi; mais ce mouvement est de fait impraticable aujourd'hui, et il serait plus que nuisible sous le feu des armes actuelles.

2º Le terrain n'est pas toujours propice pour les ouvrages légers; et une armée peut se trouver dans un terrain mouvant ou parmi des ro-

chers dénudés.

Rép. Cette éventualité peut se présenter; mais, même pour ces cas exceptionnels, les troupes mettront à profit l'habitude qu'elles auront prise de s'abriter. Du reste, parmi des rochers, l'abri naturel qu'ils offrent suffira.

3º Les tranchées démoralisent la troupe, qui prend l'habitude de se

masquer derrière un parapet et craint ensuite de s'exposer.

Rép. Bien au contraire, les tranchées démoralisent l'assaillant, en ce sens qu'elles augmentent ses difficultés et ses pertes. Toutefois, comme cette objection peut, jusqu'à un certain point, paraître fondée, nous nous proposons de la réfuter au moyen de quelques dévelop-

pements.

L'instruction court-elle le risque de démoraliser le soldat? Les personnes qui partagent cette manière de voir ne sont que conséquentes avec elles-mêmes, en affirmant qu'on le démoralise en lui enseignant à se mettre à l'abri à propos. On a souvent prétendu que les travaux des tranchées à Sébastopol avaient abattu nos troupes, et qu'ils leur avaient enlevé l'audace brillante qui les caractérise. L'auteur de ces lignes a fait le service des tranchées pendant toute la durée de ce siège; et, comme tel, il tient à donner son témoignage sur ce point souvent discuté, pour s'élever énergiquement contre une opinion qu'il envisage comme erronée. Ceux qui ont répandu ce bruit ont eu probablement sous les yeux des recrues ou des soldats de rebut, et leur insuccès a été injustement attribué aux tranchées-abris. La maladie et les souffrances, le doute et les désappointements sont